

CTPD du 20/01/2010
COMMUNIQUE AUX AGENTS DES BOUCHES-DU-RHONE
FO DGFIP13- CGT Trésor 13- Union Snui Sud Trésor

SIP Istres ; SIP La Ciotat ; Relogement Trésorerie des Amendes ; déménagement Hall TG...

LE TPG SABORDE le CTPD du TRESOR PUBLIC !

Le Trésorier- Payeur Général des Bouches-du-Rhône a pris la lourde responsabilité de saborder le comité technique paritaire départemental du 20 janvier 2010.

Pourtant, ce CTPD avait pour ordre du jour la mise en place des SIP de La Ciotat et d'Istres, le relogement de la Trésorerie des Amendes, le déménagement des services du Hall de la Trésorerie Générale,...

Autant de dossiers qui constituent des enjeux lourds pour la vie de nos services, pour les conditions de travail des agents et pour la vie au travail des agents.

Après plus de 2 heures de débats sur la création du SIP d'Istres, le TPG a indiqué qu'il n'avait pas la journée à consacrer au CTPD, faisant valoir un départ pour Paris.

C'est pourtant lui qui a choisi la date de la réunion.

Après une interruption de séance, les syndicats ont proposé que le CTPD soit suspendu et que les travaux reprennent ultérieurement.

Pour les syndicats, dans le respect des agents et des institutions représentatives, il était hors de question de « bâcler » les dossiers mis à l'ordre du jour.

Le TPG a refusé de confier la Présidence à un de ses collaborateurs.

Le TPG a refusé de suspendre la séance afin de reprendre le dialogue social à une date ultérieure dans des conditions normales.

Pourtant, lors des CAP locales de révision de note, cette disposition a déjà été mise en œuvre.

Le TPG a donc fait un choix délibéré : celui du passage en force et du mépris des agents.

**DANS CES CONDITIONS
LES SYNDICATS ONT QUITTE LA SEANCE.**